

FORMATION

HALOCARBURES



CFP Wilbrod-Bhérier  
5, rue Robert-Rumilly  
Québec, Québec  
G1K 2K5

Claude Paradis, c.r.i.a, m.a.p.  
Conseiller en formation et  
développement  
organisationnel

Tél. : (418) 525-8757 #7525  
Télec.: (418) 266-1851  
paradis.claude@  
cscapitale.qc.ca

Le savoir  
qui  
grandit

**Destinataire**

**Responsable de la formation**

À titre informatif

Date d'envoi :21 février 2013

**Expéditeur**

**Claude Paradis**

Responsable du service aux entreprises

Tél. : (418) 525-8757, poste 7525

Télec. : (418) 266-1851

paradis.claude@cscapitale.qc.ca

Nombre de pages : 3  
(incluant celle-ci)

**Message :**

**QUALIFICATION ENVIRONNEMENTALE SUR LES  
HALOCARBURES**

**MERCREDI 20 MARS 2013**

**CATÉGORIE ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS**

Formation menant à l'obtention du certificat de qualification  
environnementale obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> juin 2008

**Avis :**

**Cette formation est obligatoire pour faire votre demande auprès  
d'Emploi Québec afin d'obtenir votre certificat de qualification  
environnementale.**

[http://emploi.quebec.net/francais/individus/qualification/halocarbures/  
index.htm](http://emploi.quebec.net/francais/individus/qualification/halocarbures/index.htm)

Emploi  
**Québec**  
Capitale-Nationale

## QUALIFICATION ENVIRONNEMENTALE SUR LES HALOCARBURES CATÉGORIE VÉHICULES

### Reconnue par Emploi Québec et menant à l'obtention du certificat de qualification environnementale.

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2008, le certificat de qualification environnementale H3 est obligatoire si vous installez, entretenez, réparez ou modifiez un appareil fonctionnant avec des halocarbures.

Exemples d'appareil : ➡ climatiseur de véhicule ➡ unité de réfrigération mobile

Les halocarbures sont des gaz utilisés notamment dans les appareils de réfrigération et de climatisation. Une mauvaise manipulation de ces gaz peut nuire à la couche d'ozone atmosphérique. Pour cette raison, le gouvernement du Québec a mis de l'avant cette mesure environnementale, qui s'inscrit dans l'application du Protocole de Kyoto portant sur le contrôle des gaz à effets de serre.

#### POUR QUI

**Débosselaar, débosseleuse  
Mécanicien, mécanicienne**

Spécialisé en automobile, machineries agricoles, remorques, véhicules lourds routiers, véhicules-outils ou véhicules récréatifs.  
**Récupérateur, récupératrice de véhicules**

#### TYPES DE FORMATION

Chaque formation, d'une durée totale de sept heures, comporte deux volets :

##### 1. Volet général

impacts environnementaux de l'émission d'halocarbures dans l'atmosphère  
Réglementations québécoise et fédérale liées à la gestion des halocarbures  
Rôles et obligations des intervenants selon la réglementation en vigueur

##### 2. Volet spécifique à chaque certificat de qualification environnementale

Procédés de récupération d'un halocarbure  
Disposition des halocarbures  
Procédés liés à l'entretien des systèmes et à la détection des fuites d'halocarbures  
Tenue d'un registre d'entretien

#### **Avis :**

**Cette formation est obligatoire pour faire votre demande auprès d'Emploi Québec afin d'obtenir votre certificat de qualification environnementale.**

<http://emploi.quebec.net/francais/individus/qualification/halocarbures/index.htm>

Emploi  
Québec  
Capitale-Nationale

Lieu **Centre Wilbrod-Bherer**  
5, rue Robert Rumilly  
Québec, Québec, G1K 2K5  
Entrée porte 4 ou 12 local 2-206

**\*Aussi disponible,  
Formation en entreprise**

Quand **Mercredi 20 mars 2013**

Heures **8h à 16h**

Coût du programme : 135,00\$ non taxable par candidat

**Pour vous inscrire, nous retourner le formulaire ci-joint dûment complété  
par télécopieur au 418. 266.1851 ou  
par courriel au [saewb@cscapitale.qc.ca](mailto:saewb@cscapitale.qc.ca).**

**Veillez noter que vous êtes responsable de chaque candidat inscrit. Si jamais l'un de vos candidats était dans l'impossibilité d'être présent à la formation, un montant égal au nombre de candidat absent inscrit vous serait facturé.**

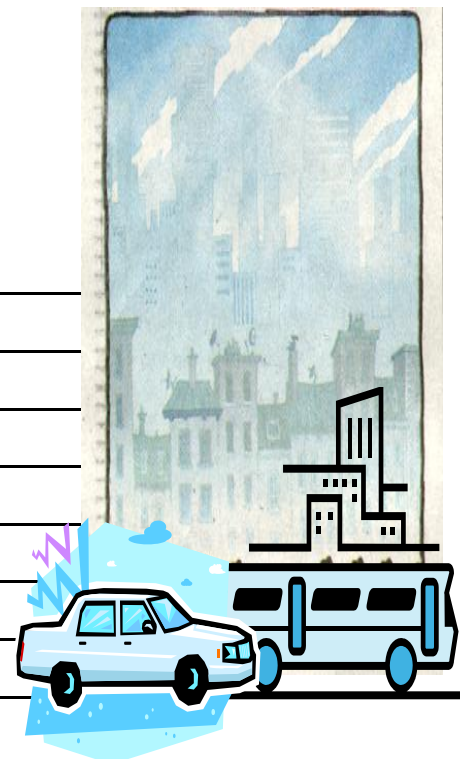
## FORMATION SUR LES HALOCARBURES CATÉGORIE ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS

**DATE :** Mercredi 20 mars 2013  
8h00 à 16h00

**Centre Wilbrod-Bherer**  
5, rue Robert Rumilly  
Québec (Qué) G1K 2K5  
Entrée porte 4 ou 12, local 2-206

**À remplir :**

Nom de la compagnie : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Ville : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_  
Télécopieur : \_\_\_\_\_  
Nom du responsable : \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_



Stationnement Parc Auto  
3.00 \$ l'heure ou  
14.00 \$ pour la journée

NOM DES CANDIDATS

**Modalité de paiement :** 135,00 \$ non taxable par candidat.

- Chèque (**compagnie seulement**) libellé à l'ordre du Centre Wilbrod-Bherer et apporter la journée de la formation.
- Argent la journée de la formation.

\* Retournez ce formulaire d'inscription à Hélène Côté  
par courriel au [saewb@cscapitale.qc.ca](mailto:saewb@cscapitale.qc.ca) ou  
par télécopieur au (418) 266-1851

**Veillez noter que vous êtes responsable de chaque candidat inscrit. Si jamais l'un de vos candidats était dans l'impossibilité d'être présent à la formation, un montant égal au nombre de candidat absent inscrit vous serait facturé.**